



Lens, le vendredi 27 mars 2026

PV de l'assemblée des délégués (AD) de la FVCV / SVAWS 2026

Ce PV, complète le PowerPoint (AD 27-03-2026) du président J-M Ambord, qui peut être consulté sur notre site, sous « Espace Capitaines ».

Membres du Comité de la Fédération (CF) présents :

- M. Jean-Marc Ambord, président
- M. Claude Tschopp, vice-président
- M. Pierre Imhof, caissier
- M. Gilbert Favez, responsable des tirs
- M. Joël Briguet, membre

Il est 19h10, quand le président de la FVCV / SVAWS, Jean-Marc Ambord, ouvre cette AD dans cette magnifique salle bourgeoise de Lens, la salle de la Nouvelle Cible ne remplissant pas les conditions de sécurité pour plus de trente personnes.

Le président salue et remercie de leur présence les membres d'honneur : Michel Mayor, Louis Studer, ainsi que les délégués représentant les diverses Cibles. Les excuses de M. François Bétrisey (*président d'honneur*) et de M. Roger Siggen (*membre d'honneur*) sont transmises.

Il constate que l'AD a été convoquée conformément à ses statuts :

- 1) Par publication de la date dans l'agenda du site internet,
- 2) Par courriel le 12.03.2026, complété par une invitation écrite aux sociétés dans les délais prescrits.

Avec 12 Cibles sur 14, représentées par 18 délégués disposant du droit de vote, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Hommage aux disparus
- 3) PV de la dernière assemblée (AD)
- 4) Rapports annuels :
 - 4.1 du Président
 - 4.2 du caissier (*comptes 2025*)
 - 4.3 des vérificateurs de comptes
 - 4.4 approbation des comptes 2025 et décharge
- 5) Fête des Vieilles Cibles Valaisannes FVCV / SVAWS
 - 5.1 Glis 2025
 - 5.2 Tournus des Fêtes
- 6) Admissions, démissions, exclusions
- 7) Examen des propositions éventuelles des Cibles
- 8) Examen des propositions du Comité de la Fédération (CF)
- 9) Honorariat
- 10) Divers
- 11) Verre de l'amitié

Aucune objection ou autre modification de l'ordre du jour n'étant souhaitée par les délégués, celui-ci est donc accepté tel que présenté.



1. Contrôle des présences

La liste de contrôle atteste que les Cibles de la FVCV / SVAWS, ci-dessous mentionnées, sont représentées à l'AD 2026.

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1) Cible de la Borgne | 10) Grande Cible de Sierre |
| 2) Cible de Chalais | 11) Cible Ancienne Montana |
| 3) Cible de Glis | 12) Cible Nouvelle Montana |
| 4) Cible Lens Nouvelle | |
| 5) Cible Nouvelle Port-Valais | Excusée : |
| 6) Cible Unterdorf Salgesch | ▲ Cible Oberdorf Salgesch |
| 7) Cible Neue Schütze Salgesch | |
| 8) Cible de Sembrancher | Non excusée : |
| 9) Cible de St-Léonard | ▲ Cible Lens Ancienne (art.18 Statuts) |

2. Hommage aux disparus

Une minute de silence est observée en mémoire de nos six membres disparus durant l'exercice 2025/2026 ainsi qu'en signe de solidarité envers leurs familles.

3. Lecture du PV de la dernière AD 2025 à Glis

La lecture du PV est dispensée, celui-ci ayant été diffusé par écrit aux capitaines et publié sur l'« Espace Capitaines » de notre site. Le PV est ainsi approuvé à l'unanimité. Le secrétaire est remercié pour son travail.

4. Rapports annuels

4.1 Du président

Le président passe en revue l'année 2025 et ses divers événements :

4.1.1 L'Assemblée des Délégués (AD), au restaurant « Zunftstube » à Glis.

Très bien organisée par le team du capitaine Allenbach, dans un endroit déjà connu d'une partie des participants, le restaurant « Zunftstube », stamm de la Zunft de Glis.

Merci encore au capitaine et à son CO pour leur chaleureux accueil.

4.1.2 La Soirée des capitaines (SC) à Bramois, le 27-11-2025,

Organisée traditionnellement dans le carnotzet Bourgeoisial, elle a permis au CF et aux capitaines d'échanger leurs expériences et de prendre connaissance des informations à transmettre à leurs cibarres lors de leurs AG 2026 à venir.

Cependant, le manque d'intérêt se faire sentir, malgré l'agenda planifié de SC en SC et également visible dans les PV disponibles en permanence sur notre site.

Décision de la SC 2025 : le capitaine ne pouvant absolument pas se présenter à cette SC (*cas de force majeure*), peut se faire remplacer mais, par un membre de son comité.

Il n'est, de ce fait, pas concevable, que des excuses de non-présence soient encore transmises une demi-heure avant la séance.



Les **AD** permettent ensuite de finaliser les projets nés lors de la **SC** ou, lors des AG et ainsi de faire le point sur notre future fête annuelle.

Dans les points négatifs de la SC ☹️ Le président relève encore une fois, et bien à regret, le manque d'intérêt et de coopération de certains capitaines qui :

- Peinent énormément à donner des réponses aux courriers papier, aux e-mails, voir aux courriels sur le groupe « WhatsApp », groupe qu'ils ont eux-mêmes proposé au CF ?
- Ne respectent pas les délais demandés ?
- Se permettent en sus, de ne pas participer aux séances annuelles **SC** et/ou **AD** où ils sont convoqués. Ces séances sont pourtant planifiées largement en avance et, encore rappelées quelques jours avant, via la messagerie !
- J'en veux pour preuve que de 2022 à 2025, sur nos 14 Cibles actuelles, trois ne se sont **jamais** présentées à la **SC** (3x excusées et 1x non excusées) alors que cette soirée est à la base de toute la planification et décisions nécessaires pour la/les année(s) future(s) !

Conséquences de cette manière peu respectueuse de procéder, cette soirée des capitaines 2025 se déroule en présence de 9 capitaines sur quatorze ?

4.1.3 Les AG de vos Cibles auxquelles leurs capitaines ont volontairement associé le CF :

- 1) La Grande Cible de Sierre,
- 2) La Nouvelle Cible de Port-Valais,
- 3) La Borgne Bramois,
- 4) La Schützenzunft de Glis.

4.1.3.1 Points positifs :

Participations très enrichissantes et nécessaires à **votre comité**, lui permettant de mieux comprendre le fonctionnement ainsi que les mentalités des différentes Cibles et, d'y apporter le message de la FVCV-SVAWS. Ces échanges sont jugés très positifs pour la cohésion de la Fédération et seront poursuivis.

Si nous tirons tous à la même corde, et dans le même sens, la vie serait bien plus agréable autant pour ces Cibles que pour le CF.

Merci donc de faire ce petit effort si important pour tous.

4.1.4 La Fête annuelle FVCV / SVAWS à Glis qui a également profité pour fêter son 333^{ème} anniversaire

Elle s'est déroulée par une belle journée ensoleillée et dans une excellente ambiance très fairplay, entre :

- le stand de « Chalchofen » sur la route du Simplon pour les tirs et
- à Glis pour le cortège et la suite des festivités.

Grand MERCI à la Zunft de Glis : son capitaine Pius Allenbach, son CO emmené par Markus Eyholzer, ainsi qu'à son responsable de la sécurité du stand Erich Wyer et à son team, pour cette parfaite organisation.

Les tirs, pour la **Passe Fédération**, avec ses 4 (**J**) Juniors, 30 (**A**) Armes de sport et 95 (**D-E**), Armes d'ordonnance, ainsi que les 170 tireurs pour la **Passe 333^{ème}**, se sont déroulés sans accrocs, ni tensions, ni accident, sur les 16 cibles disponibles dans le stand un peu particulier, c-à-d sur deux étages, de Chalchofen.



Roi du tir FVCV 2025 et ses deux dauphins	A)	Brönnimann Christophe	78/80	Port-Valais Nouv.
	D)	Vallélian Aurélie	76/80	Sembrancher
	Junior)	Mathier Ben	69/80	Salgesch Neue S.

Rappel : aux capitaines que les challenges des tirs de la FVCV-SVAWS doivent être retournés au CF au plus tard lord de l'AD suivante. Les frais de gravure sont à la charge du détenteur en cas de retard.

Affiliation : Une réflexion est en cours concernant l'adhésion à :

l'« **Association des Tireurs Historiques Suisses** »

Décision définitive qui devra encore être discutée, détaillée et approuvée par l'AD 2027.

4.1.5 Le site internet de la FVCV-SVAWS (<http://www.vieilles-cibles-vs.ch>) :

- Ne pas oublier de s'informer et/ou, de se remémorer certaines informations et dates de séances (SC, AD, PV, Résultats, Programme de la Fête, etc...) sous la partie réservée aux capitaines. (Avec mot de passe, svp)
- Ce site reste également à disposition si un capitaine et/ou un cibarre désire y déposer des photos, des textes ou l'historique de sa Cible. (Simplement à transmettre au président du CF, svp)

4.1.6 Le sponsoring : Ses + et ses - !

- Absolument nécessaire pour la bonne marche du ménage de la FVCV / SVAWS. Ce sont pratiquement les sponsors qui paient les prix qu'offre la FVCV-SVAWS. Sans cela, le prix de la passe FVCV s'en trouverai certainement augmenté.
- Petit rappel à certaines Cibles de respecter leur engagement de la SC de 2015 en fournissant leur sponsor à 250.- / an et en payant le montant dû.

4.2 Rapport annuel du caissier (comptes 2025)

La lecture des comptes est effectuée par Pierre Imhof, notre caissier. Ces comptes se présentent de la manière suivante :

▲ Charges	:	Fr. 6'504.60
▲ Produit	:	Fr. 6'339.70
▲ Bénéfice	:	Fr. -164.90
▲ Fortune	:	Fr. 28'242.60

4.2.1 Budget 2026

Le budget 2026 proposé avec 5'750.00 de charges et 6'900.00 de revenu, est accepté à l'unanimité.



4.3 Des vérificateurs des comptes

Conformément aux statuts de la FVVCV / SVAWS, les comptes ont été contrôlés par la Zunft de Glis, représentée par deux membres de son comité : le capitaine Pius Allenbach et Dominik Marx. Le capitaine Allenbach donne lecture du rapport de révision et félicite le caissier pour la qualité de sa gestion.

Il atteste de l'exactitude des comptes et de la présence de toutes les pièces justificatives demandées.

En conséquence, il invite les délégués à les approuver et à donner décharge aux organes responsables. La perte pour l'exercice 2025 s'élève à **CHF 164.90**.

4.4 Approbation des comptes 2025 et décharge

Le président soumet les comptes 2025 au vote.

- Ces derniers sont acceptés à l'unanimité par un vote à main levée.

5. Fête des Vieilles Cibles 2026 à Lens

5.1 Lens 2026, par la Nouvelle Cible de Lens

Nicolas Mudry, président du Comité d'Organisation (CO), présente sa société hôte :

- **La « Nouvelle Cible de Lens »** : Fondée en 1844, compte actuellement 29 cibarres dont 3 membres pour son comité. Elle exploite environ 3 000 m² de vignes, travaillées en partie par ses cibarres, et élabore son propre vin pour sa consommation annuelle.
- **Organisation 2026** : Présentation des membres du CO de la fête annuelle FVVCV-SVAWS.
- **Restauration** : Durant les tirs au stand et le samedi soir sur la place du Village, des grillades, raclettes et un débit de boissons seront à disposition des participants.
- **Cortège et festivités** : Le parcours débutera à la place de l'École pour s'achever sur la place du Village, face à l'Église. C'est là que se dérouleront la distribution des prix, le couronnement du Roi du tir 2026 ainsi que les animations festives.
- **Invitation** : Le comité attend de nombreux participants, dans un esprit d'enthousiasme et de fair-play, le **mercredi 19 août** pour les tirs et le **samedi 22 août** pour ce week-end officiel de partage.
- **Logistique des tirs** : Les capitaines sont priés d'informer leurs cibarres que les tirs se dérouleront uniquement sur deux jours (*mercredi soir 19 et samedi 22 août*) au stand de Lens, équipé de huit cibles « Sius ».

Rappel réglementaire : Selon le règlement « FVVCV / SVAWS », sous le chapitre « Droit de participation et classement », les invitations sont autorisées comme suit :

- ✓ Chaque Cible peut inviter trois futurs cibarres.
- ✓ L'organisateur peut inviter une Cible.
- ✓ Le CF peut inviter une Cible, une confrérie ou une Abbaye.



5.2 Tournus des Fêtes FVCV/SVAWS

Le calendrier établi tente de répartir géographiquement les fêtes pour éviter qu'une société (*comme Lens ou Salquenen*) ne doive organiser l'événement de manière trop rapprochée.

Ce calendrier reste flexible selon les aléas des Cibles, mais toute modification doit être validée par l'Assemblée Déléguée (AD).

Celui-ci prévoit donc, pour les prochaines années :

- 2026 Nouvelle Cible de Lens
- 2027 Schützenzunft Unterdorf Salgesch,
- **2028 Grande Cible de Sierre, 150^{ème} anniversaire**
- 2029 Ancienne Cible de Lens
- **2030 Cible de Sembrancher, 220^{ème} anniversaire**
- 2031 Schützenzunft Neueschütze Salgesch
- etc

Certaines années, en gras, sont déjà réservées par des Cibles désirant profiter de fêter leurs jubilés conjointement à notre Fête annuelle.

Concernant 2029, l'implication de l'Ancienne Cible de Lens restant incertaine, une société de remplacement sera sollicitée si sa participation n'est pas confirmée.

6. Admissions, démissions, exclusions.

6.1 En ce qui concerne le CF

- Aucune démission, ni exclusion.

6.2 En ce qui concerne les sociétés de Cibles

- Aucune mutation n'a été portée à la connaissance du CF.

7. Examen des propositions éventuelles des cibles ?

Aucune proposition n'étant parvenue dans les délais, le point est clos.

8. Examen des propositions du CF

8.1 Remise des prix immédiate : Le CF propose de remettre les deux verres aux cibarres dès la restitution de la feuille de stand. Cette méthode, testée avec succès à Glis, permet un gain de temps et évite les oublis.

- Adopté à l'unanimité et définitivement par l'AD.



8.2 Le CF met en discussion l'intégration possible de la FVCV / SVAWS

à « l'Association des Tireurs Historiques Suisse » (<https://hischuetzen.ch>)

Cette Association encourage et soutient, entre autres

- les tirs historiques et populaires (*actuellement 35 en Suisse*), la promotion des jeunes et, représente les tirs historiques auprès de la Confédération.
- Elle promeut la camaraderie, la cohésion helvétique et l'acceptation des tirs historiques traditionnels dans la société.
- Elle veut transmettre aux générations futures les valeurs et les réalisations démocratiques de l'Etat.
- Elle est indépendante des partis politiques, mais fidèle à notre constitution fédérale.

Elle peut donc offrir à la FVCV / SVAWS une excellente visibilité sur le plan suisse et défendre nos intérêts auprès de la Confédération.

Le CF avait invité le comité de cette Association, conformément à nos statuts et ils furent présents, avec leur fanion et casquettes rouge, lors de notre Fête 2025 à Glis.

Cette proposition d'intégration est expliquée par le président Ambord, discutée par les membres de l'AD puis, finalement l'AD demande de passer au vote.

- Résultat 18 voix / 18 pour.

Le président Ambord contactera l'association pour finaliser les conditions et en évaluer les coûts.

8.3 Le président Ambord rappelle les nouvelles **prescriptions de sécurité** qui doivent désormais être appliquées lors de nos manifestations :

1. **Munitions** : La munition nécessaire doit faire l'objet d'une demande au SAT, si la société de Cible n'organise pas de tirs obligatoires.
2. **Uniforme** : Le port de l'uniforme hors service (*l'arme d'ordonnance Fass 90, pistolet, est considéré comme faisant partie de l'uniforme, art. 21*) requière l'autorisation du Service de la Sécurité civile et militaire par son « Office cantonal des Affaires militaires ».
3. **Encadrement** : La présence d'un responsable formé (*officier, policier ou moniteur de tir*) est obligatoire pour garantir la sécurité
4. **Protection** : Le port du casque « Pamir », est **obligatoire** au stand, les bouchons sont insuffisants !
5. **Assurance** : La manifestation doit est couverte en RC, via l'USS par exemple.

9. Honorariat

9.1 Mention particulière à nos Cibarres Super-Vétérans :

La FVCV / SVAWS compte actuellement **31** cibarres de plus de 90 ans. Son doyen est M. **Erich Cina** (*né en 1930, Neueschütze de Salquenen*). En 2026, 4 nouveaux vétérans seront honorés à Lens.

Le CF a le regret de faire part du décès, fin janvier 2026, de l'ancien doyen M. Edmond Studer (*né en 1927, Cible de St-Léonard*).



10. Divers.

À ce jour, la FVCV / SVAWS regroupe **14 Cibles** et **1 043 cibarrés**.

La parole est donnée à :

- **Eric Morard**, membre du **CO** et responsable des tirs 2026 à Lens.

Il nous présente le CO et ses différents acteurs, le programme de la Fête, celui des tirs avec son plan et ses horaires, le parcours, l'ordre du cortège et termine par :

- Que cette fête permette de resserrer les liens entre les différentes sociétés et de faire durer cette tradition. Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de notre fête.

- **M. Vauthey Patrick**, représentant de l'assurance **USS**.

Dont voici un résumé non exhaustif :

L'**USS** assurances assure des associations, des sociétés et leurs membres ainsi que des fêtes de tir et organisations de places de tir contre les conséquences de problèmes et dommages divers ainsi que d'accidents mineurs ou, par balle, qui pourraient intervenir lors de nos manifestations.

Il rappelle que lors d'accidents corporels, les montants se chiffrent facilement à 5 chiffres mais peuvent aussi et assez rapidement se situer aux alentours de 6 voire 7 chiffres et, que malheureusement, ça n'arrive pas qu'aux autres. Donc attention aux conditions de votre RC manifestation qui doit obligatoirement inclure « **blessure par balle** ».

La couverture assurance **USS** assure :

- Les membres, le comité, les jeunes tireurs et cours relève, les bénévoles, les tireurs occasionnels et les membres de la buvette (*non prof.*)
- On peut y inclure, pour un supplément, une protection juridique.
- Les primes vont actuellement de 140.- à 380.-

Responsabilités et conséquences ! :

M. Vauthey a mis l'accent sur les responsabilités incombant aux membres de comité et aux organisateurs de manifestations, tout en soulignant les implications juridiques et pratiques qui en découlent

- Responsabilités : Pénale, civile, voire les deux et financières !

Merci pour ces informations qui, si elles sont appliquées, ne pourront que faire en sorte que nos manifestations se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Les questions ayant obtenu des réponses au fur et à mesure de l'AD, il est 20h55, la parole n'étant plus demandée, le président Ambord clôt cette Assemblée des Délégués (AD) 2026 et passe la parole à l'organisateur de la soirée pour la suite.

Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes

Schuetzenvereinigung der Alten Walliser Schuetzenzuentfte



11. Verre de l'amitié et agape offerts par la Nouvelle Cible de Lens

Au terme de cette AD, la « Nouvelle Cible de Lens », se fait un plaisir d'offrir aux délégués le verre de l'amitié de son propre cru, suivie d'une délicieuse raclette concoctée par le « Team Mudry ».

Merci à la Nouvelle Cible de Lens, à son comité, à son CO et ses bénévoles pour l'organisation de cette soirée.

Fidèle à la tradition, cette AD 2026 s'est clôturée dans la joie et la convivialité, faisant fi des barrières linguistiques rencontrées par quelques participants.

Mais là où il y a une volonté, il y a un chemin.

FVCV-SVAWS
Le président
J-M Ambord

.....

FVCV-SVAWS
Le vice-président / secrétaire
C. Tschopp

.....